

Tableau de synthèse de la gestion des activités au sein de la réserve de territoire aux fins d'aire protégée du Banc-des-Américains, en vertu des lois et règlements du Québec et du Canada

Activités	
Activités minières, gazières et pétrolières	I
Génération d'énergie renouvelable	I
Rejet de déchets	I
Activités d'entretien et de développement d'infrastructures (ports, marinas, dragage, etc.)	I
Pêche récréative (durable)	****
Pêche commerciale (durable)	***
Aquaculture	I
Transport maritime	P
Recherche scientifique	SA***
Activités éducatives	SA***
Restauration pour la conservation	SA***
Tourisme commercial	SA***
Activités traditionnelles pratiquées par les Autochtones	P*

Note: Le contenu de ce tableau n'est fourni qu'à titre informatif et ne prévaut pas sur les lois et règlements en vigueur.

Légende

Interdit	I
Sujet à autorisation et compatible avec les objectifs de conservation	SA***
Interdit, ou autorisé sans permis pour les espèces marines si les dispositions réglementaires en vigueur sont respectées, ou autorisé pour les espèces d'eau douce et les espèces anadromes et catadromes avec un permis de pêche délivré sous certaines conditions, et compatible avec les objectifs de conservation	****
Interdit ou nécessite un permis de pêche délivré sous certaines conditions, et compatible avec les objectifs de conservation	***
Permis, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur	P
Aucune autorisation requise si l'activité s'inscrit dans l'exercice de droits visés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et que ces droits sont établis ou revendiqués de manière crédible	P*